

- La révision totale des lois et décrets n° 1263/PR/91 du 16 décembre 1991 loi n° 19/PR/2009 du 04 Aout 2009 ; décret n°29/PR/PM/2012 et autres ;
- Le non-respect envers les responsables des partis politiques au Tchad de 1991 à nos jours.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer son Excellence Monsieur le Ministre de la sécurité publique et de l'Immigration la demande de la marche pacifique.

**P.j.**

- le mémorandum des partis politiques pour l'augmentation de la subvention
- en rappel le mémorandum des partis politique de la majorité et de l'opposition sur la dissolution de la coordination du CNDP.

Copie pour information

- Le Président de l'Assemblée Nationale
- Premier Ministre
- Ministre de l'Administration du Territoire

Pour le collectif des partis politiques pour la solidarité

**Le porte –parole**

**NATOI-ALLAH RINGAR**

